



Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration de la L.F.H. du 21.11.2017 à Jambes

Présents : J.L. Dessart, P. Garcia, J.F. Hannosset, P. Hourez, A. Lechien, S. Moonen, T. Pierloot, A. Praillet, I. Soti

Excusés : B. Brasseur, K.D Convents, M. Dony, D. Timmermans, M.C. Wauthy.

1. Le mot du Président

Pour débiter, je voudrais, au nom de tous les membres du conseil d'administration, présenter nos sincères condoléances à Pascale pour le décès de son papa. Nous lui souhaitons beaucoup de courage. Dans le même ordre d'idée, nous aurons une pensée pour François Henry, lequel a consacré de très nombreuses années de sa vie à l'arbitrage.

Après avoir pu conserver un point lors du difficile déplacement en Turquie, notre équipe nationale a dû s'incliner face au Pays-Bas lors de la rencontre du 29-10-2017 à Louvain. Il n'aura pas manqué grand-chose mais les confrontations entre ces équipes se jouent toujours sur des détails. Si nous voulons conserver un espoir de qualification, il faudra que nos Red wolves réussissent un sans-faute lors des quatre dernières rencontres. Nous pouvons l'espérer car nous savons qu'ils en sont capables.

Ensuite, notre secrétaire-général a rencontré, il y a quelques semaines, les inspecteurs de l'Adeps de la province du Brabant et de Bruxelles pour essayer de contribuer activement à la création de nouveaux clubs. Nous devrions pouvoir signer prochainement avec deux centres Adeps un accord de collaboration quelque peu différent de nos projets « clubs en formation ».

Enfin, je félicite le club du HC Visé BM pour sa qualification en coupe d'Europe.

2. Approbation du P.V. de la réunion du 12.09.2017

Le PV est approuvé sans remarque.

3. Trésorerie

- ❖ La situation financière au 31.10.2017 a été envoyée aux administrateurs.
- ❖ On peut constater que normalement, et contrairement aux années précédentes, nous ne devrions pas rencontrer de problèmes pour le paiement des traitements des membres du personnel. La réforme du système de facturation aux clubs a atteint les objectifs poursuivis. Merci à Guy Mahieu et à Hervé Delmelle pour leur travail et leur proposition.
Dans les recettes du budget 2017, s'agissant du merchandising, même si le chiffre a augmenté depuis la dernière réunion, nous serons bien sous les prévisions.
- ❖ Suite à la question d'A. Lechien, il est répondu que la facture annuelle « Ethias » tourne autour de 75.000 € et que le sponsoring est complètement dévolu à l'URBH.

4. Secrétariat

❖ *Feuille de match électronique*

P. Garcia et H. Delmelle ont assisté à la démonstration faite par B. Lenders pour présenter le projet.

P. Garcia a proposé une présentation du produit en néerlandais à la VHV dont les responsables ont répondu favorablement à la demande de rendez-vous.

Si la VHV marque son accord avec le produit, une démonstration sera demandée pour le CA.

❖ *Retour quant au fonctionnement de la LFH*

Lors de la rencontre Belgique - Pays-Bas, le président a eu l'occasion de s'entretenir longuement avec des membres du cabinet du ministre Madrane. Il a été très heureux d'avoir la confirmation que notre fédération y bénéficiait d'une appréciation très positive, faisant partie des « fédérations modèles » qui rentrent les dossiers dans les temps et dans les formes voulues. Une personne travaillant à l'ASIF, également présente, confirmait à son tour cette appréciation pour son organisme. Cela fait particulièrement plaisir à entendre. Que le personnel de la LFH dans son ensemble soit remercié pour son engagement et la qualité du travail presté.

- ❖ P. Garcia communique qu'à la date du 21.11.17, la L.F.H. comptait 3.939 affiliés se répartissant dans les provinces de Brabant (8 clubs), Hainaut (7 clubs), Liège (17 clubs), Luxembourg (6 clubs dont 4 stagiaires) et Namur (9 clubs dont 6 stagiaires). Nous comptons de plus 4 clubs en formation à Floreffe, Hélécinne, Spa et Tenneville.

5. Suivi des dossiers

❖ *Etat des lieux en matière de marketing et de communication*

A. Lechien fait état de sa première réunion avec le secrétaire-général. Il s'agira en priorité d'établir un état des lieux tenant compte de plusieurs paramètres et de statistiques avant de pouvoir envisager un plan d'action.

Suivant A. Lechien la plaquette sponsoring actuelle est correcte.

J.F. Hannosset est intéressé à participer à la prochaine réunion.

Par manque de budget, il ne sera pas possible de répondre favorablement à la proposition de la fédération des télévisions locales.

6. Affaires techniques

❖ *Formation MSA et MSI*

Une formation MSI débutera le 18 février 2018 à Wanze (jusque mai + stage jusque décembre 2018), ce qui signifie qu'une nouvelle formation MSA sera dispensée les dimanches 18 et 25 février 2018. Nous demandons à tous les responsables de clubs de faire passer le message parmi leurs affiliés.

Suite à l'intervention d'A. Praillet, les informations reprises sur le site seront précisées car le titre prête à confusion.

Le diplôme MSA permet de s'occuper des équipes U10 et U12, alors que le MSI permet de s'occuper des autres équipes de jeunes, des équipes de promotion et de D1 LFH.

Logiquement, si nous avons assez de candidats, une seconde formation MSA devrait être organisée en mai 2018 à Tubize.

❖ *Centre de formation*

L'ambiance dans le groupe reste toujours bonne.

Un stagiaire a décidé de quitter le centre.

Un jeune de l'Union Beynoise prénommé Valentin est « en stage d'essai ». Une décision définitive quant à son intégration sera prise à la fin de la semaine.

Nous avons des craintes pour janvier et le début des travaux au réfectoire. Les responsables essaient d'anticiper au mieux.

❖ *Tournois IRT*

Le dernier tournoi de l'année s'est déroulé ce 11/11/2017 à Courtai.

Les entraîneurs rencontrent des difficultés pour disposer d'un groupe suffisant, notamment suite au fait que des jeunes U 16 sont régulièrement alignés dans les équipes U 18. Une évaluation va être réalisée au niveau URBH.

De l'avis des responsables techniques URBH, ces tournois sont essentiels pour le développement de nos jeunes, notamment grâce à la détection des talents au travers de ces activités.

7. U.R.B.H.

❖ *Euro 2022*

Accord du CEP. Nos conditions ont été reprises au PV de la réunion.

Contrôle des installations par EHF entre décembre 2017 et mars 2018.

Le dossier a été introduit à l'EHF pour le 01.11.2017.

Sont en concurrence les candidatures Belgique/Espagne/France, Danemark/Suisse et Hongrie Slovaquie.

Des réunions fructueuses se sont déroulées durant le congrès IHF à Antalya.

❖ Le contrat d'assurance « RC administrateurs » pour l'URBH est signé.

❖ *Organisation des championnats*

Une réunion a été organisée le jeudi 19.10.2017 avec les clubs de BENE League pour connaître leur avis par rapport aux différentes possibilités qui leur ont été présentées. Ils auraient souhaité continuer le système actuel mais cela n'est pas possible vu la décision du CEP de prévoir des montants et descendants directs.

En fin de compte, pour les PO, le système actuel pourrait subsister alors que pour les PD, on jouerait 5 contre 6 en 3 manches gagnantes. Le CEP décidera ce jeudi 24.11.2017.

❖ *Licence clubs*

Vu l'importance du « chantier » et les réactions des clubs, il a été envisagé lors du dernier CEP que la saison prochaine soit considérée comme une « année de test », c'est à dire qu'il ne serait pas prévu d'amende ou

de sanction en cas de non-respect strict de toutes les conditions de la part des clubs. Le sujet sera à nouveau débattu lors de la réunion de novembre.

Pour ce qui concerne l'équipe M23 qui devrait être « couplée » à l'équipe première, il est acquis que, suite aux informations en provenance de la NHV, cela ne sera pas pour la saison prochaine. Les clubs concernés ont été informés.

❖ **Red Wolves**

Le premier match de qualification pour les championnats du monde 2019 s'est déroulé à Louvain le dimanche 29.10.2017.

Nous avons vendu 929 Places. Cela reste une déception.

Il y avait une belle ambiance. Malheureusement, le résultat est négatif. Si elle veut conserver une chance de qualification, notre équipe doit impérativement gagner ses quatre derniers matches.

Les deux prochains en Belgique se dérouleront un jeudi et un mercredi de janvier 2018.

❖ **Equipe nationale dames**

Laurent Worm a été désigné comme entraîneur de notre équipe des Black Arrows. Il sera assisté de Connie Schepers. Nous leur souhaitons le meilleur dans leur nouvelle fonction.

❖ **Collaboration avec la FFHB**

L'accord de collaboration avec la fédération française sera prolongé. Les attentes de la commission technique et de la commission d'arbitrage seront sollicitées. Le COIB souhaite cette prolongation.

A. Lechien souhaitant connaître le contenu de la convention FFHB/URBH en recevra une copie même s'il s'agit d'une compétence U.R.B.H.

8. Arbitrage

❖ **Enquête de Jérôme Gruslin - étudiant à l'UCL.**

Le thème fait l'objet de différentes études depuis des années. Celles-ci révèlent que la variable « plaisir/passion » constitue la raison principale poussant les personnes à se lancer dans l'arbitrage. La rémunération financière arrive en dernière position.

Etude de Jérôme Gruslin

En ce qui concerne l'abandon de la fonction, l'irrespect (joueurs, entraîneurs, supporters), les motifs professionnels, le manque de reconnaissance, le manque de temps pour la famille et les amis et l'estompement du plaisir en constituent les raisons les plus marquantes. La faible rémunération apparaît comme peu importante dans la décision d'arrêter. Cela étant, une meilleure rémunération pourrait peut-être donner envie à plus de jeunes de se lancer dans l'arbitrage.

La difficulté de recrutement de nouveaux arbitres est commune à toutes les fédérations évaluées. Le recrutement étant plus facilement contrôlable, c'est sur celui-ci qu'il faut que les fédérations se concentrent en mettant en avant les aspects positifs de la fonction (développement personnel, sens des responsabilités, relations sociales,...).

Les clubs constituent le principal canal de communication menant à l'arbitrage. Peut-être, faudrait-il sensibiliser les entraîneurs au rôle qu'ils ont à jouer en matière de recrutement.

L'échange entre fédérations devrait être amélioré (bonnes pratiques). L'enquête interne à la LFH débutera après le congé de Toussaint.

9. Divers

❖ Suite à la demande du Brussels HC, la dérogation concernant l'application de l'article 631 C.4. (date limite au 31.10) est accordée.

Prochaines réunions les 19/12/2017 et 16/01, 20/02, 20/03, 17/04, 15/05 et 19/06/2018 de 20h à 22h30 en salle de conférence.